Rapport annuel 2015-2016

Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour

Québec

TABLE DES MATIÈRES

Profil de la Société.....2

Message du président du conseil d'administration.....4

Conseil d'administration.....5

Équipe de direction.....6

Message du président-directeur général.....7

Activités financières et administratives.....9

Principaux travaux.....10

Performance environnementale.....12

Rapport de la direction.....14

Rapport de l'auditeur indépendant.....15

États financiers.....16

Madame Dominique Anglade
Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2016.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne également les activités et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie, des Sciences et l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles responsables.

VALEURS

- **Qualité du service**
  Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel
  Une approche-client personnalisée

- **Développement durable et environnement**
  Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement
  Un développement en harmonie avec le milieu environnant

- **Partenariat**
  Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants
  Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

- **Engagement dans l'excellence**
  Une gestion valorisant les idées novatrices
  Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir siégé pendant près de dix ans à titre de membre du conseil d'administration de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour c'est avec fierté et en toute connaissance de cause que j'ai accepté la présidence du conseil d'administration en décembre dernier. La concrétisation de nouveaux projets permettant de faciliter l'emploi et d'améliorer l'économie de la région me tient particulièrement à coeur. C'est aussi avec enthousiasme et conviction que j'ai adhéré à la vision, aux valeurs ainsi qu'aux grandes orientations stratégiques que le conseil entendait privilégier pour la période 2015-2018.

Au cours des dernières années, la Société a ajusté ses façons de faire afin de favoriser un développement économique plus respectueux du milieu environnant. Je peux vous affirmer que nous continuerons dans cette voie afin d'exploiter au maximum, mais en tout respect du milieu, le potentiel de ce parc industriel exceptionnel. C'est d'ailleurs dans cet esprit, que le conseil d'administration a adopté en septembre dernier un ambitieux Plan d'action de développement durable pour les années 2015 à 2020.

Soucieux d'adapter et d'améliorer ses pratiques en matière de gouvernance, le conseil d'administration a décidé de confier certaines des responsabilités qui lui incombent à différents comités. Par conséquent, un Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'un Comité d'audit et de gestion de risques ont été récemment créés. Fort des mandats qui leur ont été confiés, le travail de ces comités devrait permettre au conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités de façon plus efficace et efficiente.

Je profite de l'occasion pour souligner l'implication de certains de nos membres : M. Michel Blanchette, qui a été nommé « Tête d'affiche » du Nouvelliste, pour son implication sociale, ainsi que Mme Francine Clermont, qui a reçu le prix « Hommage à des bâtisseuses de chez nous », de la Fondation Jean-Pierre-Despins m.d.». Du côté des entreprises, j'aimerais féliciter CEPSA Chimie Bécancour, récipiendaire du prix PerformAS, à l'occasion du colloque annuel de l'Association pour le Développement et l'Innovation en chimie au Québec.

En terminant, je tiens à remercier, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de la direction et des membres du conseil d'administration, M. Jean-Guy Paré pour la disponibilité, le dévouement et l'implication dont il a fait preuve à titre de président du conseil d'administration de la Société au cours des deux dernières années.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Poliquin
président du Conseil

Vice-président et directeur,
Financière Banque Nationale

Francine Clermont
vice-présidente du Conseil

Présidente-directrice générale,
Les Industries PRO-TAC Inc.

Michel Blanchette
Président, Groupe MBI Inc.

Patricia Blanchette
Notaire, Provencher et
Blanchette notaires Inc.

Mathieu Gagnon
Président-directeur général,
Groupe Maco Inc.

Marie-Claude Guilbert
Présidente,
Groupe Conseils MCG

Yves Hamelin
Président-directeur général,
SAV3 - Cabinet Conseil Inc.

COMPOSITION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Marie-Claude Guilbert

Mathieu Gagnon

Jean Poliquin

Mandat :

Le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DE RISQUES

Yves Hamelin

Patricia Blanchette

Jean Poliquin

Mandat :

Le Comité d'audit et de gestion des risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion des risques.

ÉQUIPE DE DIRECTION

La DIRECTION GÉNÉRALE gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La DIRECTION DES FINANCES DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES HUMAINES est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines.

La DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES est responsable de l'aménagement du territoire ainsi que de la construction et l'entretien des infrastructures incluant les installations portuaires.

La DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT est responsable des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire, aux activités courantes et aux demandes des investisseurs.

La COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de sûreté.

Le SUPERVISEUR A L'ENTRETIEN est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures.

Danielle Hébert, CPA, CA
Directrice des finances/administration/RH

Maxime Veillette, chimiste
Directeur à l'environnement

Sophie Girard, ing.
Directrice des services techniques

Maurice Richard
Président-directeur général

Serge Masson
Superviseur à l'entretien

Manon Blais
Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est un moteur économique important pour le Québec et particulièrement pour la Ville de Bécancour et les régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Soucieuse de planifier son développement de façon à continuer à se démarquer, la Société a ciblé quatre grandes orientations stratégiques sur lesquelles elle compte se concentrer au cours des prochaines années.

Tout d'abord, la Société entend « **Assurer le développement d'activités industrielles responsables** ». Sa stratégie de développement s'appuiera sur une vision à long terme prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique prévues dans la *Loi sur le développement durable*. La Société souhaite ainsi maximisée le potentiel économique du parc industriel et du port tout en minimisant l'impact de son développement sur l'environnement et le milieu.

De plus, afin de « **Promouvoir le développement du parc industriel et du port** », la Société veut établir une stratégie lui permettant d'optimiser ses efforts pour attirer de nouveaux investisseurs. Aussi, elle continuera d'élargir son réseau de partenaires et favorisera la concertation de tous les intervenants impliqués dans l'aboutissement des projets d'investissements.

La Société désire également planifier son développement de façon à continuer à « **Offrir des services et des infrastructures d'envergure mondiale** ». À cette fin, elle devra maintenir des caractéristiques industrielles exceptionnelles et des services de grande qualité.

Finalement, la Société entend « **Améliorer les modes de gouvernance et favoriser des pratiques de saine gestion** ». Elle veut s'assurer, par la recherche de nouveaux créneaux, de maintenir sa capacité de s'autofinancer à long terme. De plus, au niveau de la gestion des ressources humaines, un défi de taille s'annonce et demandera une bonne planification de la relève car de nombreux départs à la retraite sont prévus d'ici 5 ans.

Outre la planification des prochaines années, la Société a déployé toute son expertise afin de soutenir certaines entreprises déjà présentes dans le parc industriel ou encore aider à la réalisation de nouveaux investissements. Les derniers mois ne nous permettent pas d'assurer avec certitude la concrétisation des grands projets publicisés dans les dernières années mais nous restons confiants quant à l'implantation de certains d'entre eux et l'annonce de nouveaux projets présentement à l'étude. Nous continuons de soutenir ces projets, sans relâche, face aux enjeux auxquels ils sont confrontés.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à la compagnie canadienne Viterra Inc. qui a acheté, en août 2015, l'entreprise de graines oléagineuses appartenant à TRT-ETGO. Nous leur assurons notre entière collaboration et beaucoup de succès.

C'est pour moi un plaisir de travailler en collaboration avec un conseil d'administration éveillé et soucieux, présidé par M. Jean Poliquin, auquel s'ajoute une équipe dynamique et dévouée au service des entreprises.

Le président-directeur général,

Maurice Richard

ATTEINTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES EN 2015-2016

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	ATTEINTS AU 31 MARS 2016
Maximiser la capacité d'accueil sur le territoire	Nombre d'hectares de terrains disponibles à la vente	Acquérir 200 hectares de terrains et ajouter 400 hectares de terrains à la zone industrielle d'ici 2018	Acquisition de 2 terrains (3 hectares)
Minimiser l'empreinte environnementale	Nombre d'actions favorisant l'efficacité énergétique et la lutte aux changements climatiques	2 actions par année	55% des lampadaires de rues maintenant au DEL Commande d'une voiture électrique à autonomie prolongée et installation de bornes de recharge en cours
	Nombre de rencontres de concertation avec les responsables environnement des entreprises du parc	1 rencontre par année	Réalisé
Maintenir le lien de confiance et de transparence avec notre communauté	Nombre de communications diffusées	6 communications par année	Présence de la Société sur les médias sociaux
Positionner la Société avec une image de marque stratégique	Politique d'accueil, d'accompagnement et de suivi des investisseurs élaborée	Adoptée au 31 mars 2016	En voie d'être adoptée
Identifier des occasions d'affaires en tenant compte des orientations du gouvernement du Québec et des entreprises présentes sur le territoire	Nombre d'activités favorisant le repérage de projets	Participation à 10 activités documentées par année	Réalisé
Établir et mettre en œuvre un plan de développement de la main d'œuvre pour maximiser les compétences de l'équipe	Processus d'évaluation du personnel mis en place	Processus établi pour le 31 mars 2016	Réalisé

CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.

LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Les résultats financiers de 2015-2016 ont été supérieurs aux objectifs établis. En effet, les revenus réalisés ont été plus élevés de 7 % par rapport au budget alors que les charges encourues ont été inférieures de 1,7 %. En fait, les revenus d'exploitation et les charges de 2015-2016 se sont maintenus par rapport à 2014-2015, l'excédent d'environ 700 000 $ généré cette année a été réalisé grâce aux revenus reliés à l'inventaire de terrains. N'eût été de ces transactions, la Société aurait équilibré pour une deuxième année consécutive ses revenus et ses charges.

Du côté administratif, l'équipe de direction s'est concertée afin de mettre à jour certains instruments promotionnels : une présentation plus complète et dynamique lors de l'accueil des investisseurs a été mise au point et une refonte complète de notre site Internet est présentement en cours. Notre nouveau site multiplateforme sera plus convivial et pourra être mise à jour plus facilement.

L'année qui vient de se terminer a été particulièrement active au niveau de la gestion des ressources humaines. D'abord, la majeure partie de la convention collective, échue depuis le 31 mars 2015, a été négociée et devrait être signée sous peu. En général, les mêmes modifications que celles acceptées dans la fonction publique seront apportées.

De plus, tel que prévu par la *Loi sur l'équité salariale*, nous avons procédé à un exercice de maintien de l'équité salariale. Lors de cette démarche, effectuée conjointement avec l'association accréditée, nous avons identifié les changements survenus depuis le dernier exercice puis nous avons révisé et validé les descriptions de tâches par des rencontres entre le comité conjoint et des titulaires de chacune des catégories d'emplois. Cette collecte de renseignements nous a permis de déterminer la valeur de chaque catégorie d'emploi et d'effectuer l'exercice de la façon la plus objective et transparente possible.

Finalement, plusieurs départs à la retraite auront lieu dans une perspective à court et à moyen terme ; nous avons donc demandé à une firme spécialisée en ressources humaines un diagnostic de la structure organisationnelle actuelle. L'objectif de cette analyse était d'évaluer la pertinence d'apporter des changements afin d'améliorer l'efficacité de l'organisation et de planifier adéquatement la relève. Des recommandations ont été portées à notre attention et un plan de relève ainsi qu'un plan de contingence seront adoptés prochainement.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX

Comme à chaque année, de nombreux travaux reliés à l'entretien et la réparation des infrastructures du parc industriel et du port ont été effectués. Plusieurs projets permettant d'offrir de nouveaux services aux entreprises, d'améliorer la rentabilité d'infrastructures existantes ou d'en prolonger la durée de vie ont également été réalisés.

- **CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONCEAU - Coût du projet : 421 000 $**

  Construction d'un ponceau sur le boulevard Alphonse-Deshaies à l'intersection du la rue Henri-Vallières. Le ponceau en béton préfabriqué, d'une longueur de 16 mètres avec une ouverture de 5000 X 2750 mm permet de traverser le boulevard et ainsi améliorer l'accès à la rue Henri-Vallières et sécuriser l'accès au futur site de l'usine de gaz liquéfié de StoltLNGaz.

- **REMPLACEMENT DE LUMINAIRES ROUTIERS - Coût du projet : 87 000 $**

  Remplacement de 61 luminaires routiers sur les boulevards Raoul-Duchesne et Pierre-Thibault pour un éclairage au DEL. Depuis 2013, 157 des 287 luminaires ont été changés dans les rues du parc industriel. L'éclairage au DEL permet une réduction des coûts énergétiques et d'entretien des équipements. Nous prévoyons, pour l'année 2016, une réduction des frais en électricité de près de 7 000 $ par rapport aux coûts de 2013 avec les anciens luminaires.

RÉFECTION DE PAVAGE - Coût du projet : 160 000 $

Travaux de planage et de pose de pavage sur la voie est du boulevard Alphonse-Deshaies sur une longueur de 1800 mètres. Ce projet permet d'améliorer la surface de roulement, d'enlever la présence d'ornières et ainsi améliorer la sécurité routière.

TRAVAUX AU SIÈGE SOCIAL - Coût du projet : 34 000 $

La Société projette remplacer l'ensemble des fenêtres d'origine du bâtiment, construit il y a près de 40 ans, par des fenêtres ayant un vitrage thermos double et un cadre isolé ayant, par conséquent, une meilleure efficacité énergétique. Les fenêtres des côtés sud et ouest de l'étage ont été changées en 2015-2016. De plus, deux unités de climatisation, plus performantes, ont été remplacées au rez-de-chaussée.

REMPLACEMENT DES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE - Coût du projet : 46 000 $

Remplacement de sept caméras de surveillance aux installations portuaires. Les nouvelles caméras de type IP ont une meilleure résolution que celles d'origine (analogique) et permettent d'améliorer la surveillance et la sécurité du port.

RÉPARATION DE BÉTON DES QUAIS - Coût du projet : 152 000 $

Les dalles en béton compacté au rouleau des quais B-3 et B-4 présentaient de nombreuses fissures et furent réparées avec du nouveau béton. Quelques segments du haut des murs de couronnement des quais B-3 à B-5 ont été refaits. La rampe de chargement/déchargement du quai B-2 a également été réparée. Une grande partie des réparations étaient situées sous le niveau de l'eau, elles ont été réalisées par des plongeurs qualifiés. Tous ces travaux avaient pour objectif de prolonger la pérennité des infrastructures portuaires.

LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Forte d'une direction de l'environnement maintenant bien établie, la Société a vécu l'année 2015-2016 comme une période d'importants virages dans ses méthodes et orientations.

La Société s'est d'abord engagée dans un vaste chantier de caractérisation écologique de son territoire d'activités, dans l'objectif d'établir un plan de conservation et de développement du territoire permettant un aménagement durable des infrastructures industrielles pour des années à venir.

La fin de l'automne a également été marquée par l'adoption du nouveau Plan d'action de développement durable 2015-2020. Ce plan, arrimé à la stratégie gouvernementale, est l'un des plus ambitieux de la fonction publique québécoise avec des objectifs d'envergure en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, notamment la protection de 200 hectares de territoire d'ici 2020 et la mise en place d'un réseau de mesure de la qualité de l'air. De plus, la Société s'est engagée dans un projet visant à cristalliser la participation du public aux processus de consultation pour des projets de développement industriel, de façon à maximiser l'information transmise aux citoyens.

Rappelons d'ailleurs qu'un décret d'autorisation fut émis pour le projet de liquéfaction de gaz naturel de Stolt LNGaz, lequel avait fait l'objet d'une commission d'enquête et d'audiences publiques du BAPE au début de 2015. Notons que l'organisme a reconnu, dans son rapport, un effet bénéfique direct à court et moyen terme sur le bilan québécois d'émissions de gaz à effet de serre du projet de l'entreprise norvégienne.

Un dernier évènement marquant de l'année fut la réintégration de la Société dans le programme environnemental de l'Alliance verte, qui vise l'amélioration continue des méthodes de gestion des opérations maritimes par une certification volontaire. En tant que membre fondateur de cette organisation en 2007 et l'ayant quitté en 2012 par manque d'effectifs, il était essentiel pour la Société de s'intégrer dans cet important mouvement volontaire de modernisation de l'industrie maritime. Dès cette première année de certification, un niveau de performance très satisfaisant a pu être atteint grâce aux efforts de toute l'organisation. Le tableau de la page suivante présente les niveaux de performance pour les deux dernières années de certification. Ces niveaux sont notés de 1 à 5, le premier niveau correspondant à la conformité aux lois et règlements et le cinquième à l'excellence et au leadership.

L'année 2016-2017 apportera des défis d'importance, notamment au niveau des négociations entourant le plan de développement et de conservation ainsi qu'un projet d'ampleur visant à améliorer fortement la performance environnementale des opérations portuaires.

NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE

ANNEE	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	CONFLITS D'USAGE	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL
2010	2	N.A. (n'existait pas)	N.A. (jugé non-pertinent)	2
2015	4	1	2	3

ATTEINTE DES OBJECTIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	ATTEINT AU 31 MARS 2016
1. Mettre en œuvre un plan de développement et de conservation du territoire	Superficie du territoire mis en conservation	200 hectares au 31 mars 2020	Engagement de protection de 13,2 hectares
3. Étudier systématiquement la prise en compte des principes de développement durable pour les projets d'une ampleur ou d'un impact significatifs	Mise en application d'une liste de critères et une procédure pour la prise en compte des principes de développement durable	31 mars 2016	La procédure et la liste de critères ont été mises en place à l'hiver 2016
8. Améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone des infrastructures	Proportion des lampadaires de rue remplacés par des équipements écoénergétiques aux DEL	100% des lampadaires de rues au 31 mars 2020	55% des lampadaires remplacés
9. Augmenter l'accessibilité à la visioconférence et favoriser la tenue de réunions sans papier	Nombre de salles de réunions munies d'écrans permettant des réunions sans papier et des visioconférences	3 salles au 31 mars 2017	4 salles sont équipées d'écran 2 salles sont équipées pour la visioconférence 1 équipement mobile pour la visioconférence est disponible pour les deux autres salles
10. Poursuivre la réduction de l'utilisation du papier dans les opérations courantes	Numérisation des plans des infrastructures de la Société	31 mars 2020	Les ⅔ des plans ont été numérisés
	Implantation de la facturation et du transfert bancaire électroniques	31 mars 2017	La facturation et le transfert bancaire électronique ont été implantés pour la grande majorité de clients et fournisseurs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset CPA auditeur, CA

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA

Vérificateur général adjoint
Québec, le 22 juin 2016

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CPA, CA
Bécancour, le 22 juin 2016

Le président-directeur général,

Maurice Richard

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 Budget	2016 Réel	2015 Réel
REVENUS (note 3)	6 090 600 $	6 519 947 $	5 817 343 $
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 301 700	1 291 489	1 323 942
Entretien et réparations	760 600	714 525	685 728
Fournitures et approvisionnements	568 400	559 334	572 591
Frais financiers (note 4)	564 600	552 214	592 642
Gardiennage	293 000	319 971	275 842
Services professionnels, administratifs et autres (note 5)	177 100	145 746	151 203
Taxes municipales et scolaires	176 200	178 872	176 498
Déplacements et communications	73 900	69 843	57 706
Publicité et promotion	73 400	62 549	50 985
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		72 349	11 026
Autres charges	10 000	9 000	9 000
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	1 893 100	1 817 209	1 935 125
	5 892 000	5 793 101	5 842 288
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	198 600	726 846	(24 945)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		12 349 477	12 374 422
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		13 076 323 $	12 349 477

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	2 422 496 $	1 509 852 $
Placements de portefeuille (note 6)	2 013 590	2 006 000
Débiteurs (note 7)	882 247	521 795
Inventaire de terrains	6 016 271	5 480 878
	11 334 604	9 518 525
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	646 829	393 491
Intérêts courus à payer	109 829	151 024
Retenues sur contrats	33 177	17 136
Revenus reportés	154 766	152 885
Dépôts sur options de vente de terrains	56 916	1 830
Dettes (note 10)	16 946 104	16 951 602
Provision pour congés de maladie (note 11)	198 078	213 773
	18 145 699	17 881 741
DETTE NETTE	(6 811 095)	(8 363 216)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	19 714 252	20 537 303
Stock de pièces de rechange	79 753	85 216
Charges payées d'avance	93 413	90 174
	19 887 418	20 712 693
EXCÉDENT CUMULÉ	13 076 323 $	12 349 477 $

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Poliquin, président

Patricia Blanchette, administratrice

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016 Budget	2016 Réel	2015 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	198 600 $	726 846 $	(24 945) $
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 811 000)	(1 066 507)	(1 368 550)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 893 100	1 817 209	1 935 125
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		72 349	11 026
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		-	2 300
	82 100	823 051	579 901
Acquisition de pièces de rechange		(6 088)	(11 537)
Acquisition de charges payées d'avance		(93 413)	(90 174)
Utilisation de pièces de rechange		11 551	13 786
Utilisation de charges payées d'avance		90 174	75 123
		2 224	(12 802)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	280 700	1 552 121	542 154
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(8 363 216)	(8 363 216)	(8 905 370)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(8 082 516) $	(6 811 095) $	(8 363 216) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	726 846 $	(24 945) $
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 817 209	1 935 125
Ajustement de la dette au taux effectif	13 302	12 894
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	72 349	11 026
Dépôt sur option de vente de terrains	(1 830)	(155 275)
	2 627 876	1 778 825
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Débiteurs	(360 452)	(101 684)
Inventaire de terrains	(535 393)	(84 168)
Stock de pièces de rechange	5 463	2 249
Charges payées d'avance	(3 239)	(15 051)
Créditeurs et charges à payer	27 179	51 029
Intérêts courus à payer	(41 195)	(405)
Revenus reportés	1 881	-
Dépôts sur options de vente de terrains	56 916	1 830
Provision pour congés de maladie	(15 695)	19 576
	(864 535)	(126 624)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 763 341	1 652 201
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(824 307)	(1 411 633)
Produit de disposition d'immobilisations corporelle	-	2 300
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(824 307)	(1 409 333)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Refinancement de dettes	(18 800)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18 800)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	920 234	242 868
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 515 852	3 272 984
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 436 086 $	3 515 852 $
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :		
Encaisse	2 422 496 $	1 509 852 $
Placements de portefeuille	2 013 590	2 006 000
	4 436 086 $	3 515 852 $

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 16.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Notes complémentaires

Au 31 mars 2016

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la Loi sur la *Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste "taxes à recevoir") sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et la dette sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

PASSIFS

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

Dépôt sur option de vente de terrains

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations définies gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules et équipement	6 2/3 % à 20 %
Usine et réseau de distribution d'eau	2 1/2 % à 5 %
Réseaux de transport	2 1/2 % à 5 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L’état des gains et pertes de réévaluation n’est pas présenté compte tenu qu’aucun élément n’est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

3. REVENUS

	2016	2015
Revenus d'exploitation :		
Services portuaires	3 651 599 $	3 494 821 $
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	697 306	656 713
Location d'immeubles	498 168	502 401
Dépôt sur option de vente de terrains	28 707	258 792
Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille	61 197	45 904
Autres revenus	7 552	8 712
	5 794 529	5 817 343
Revenus reliés à l'inventaire des terrains :		
Produit de la vente de terrains	292 690	-
Coût des terrains vendus	(172 216)	-
	120 474	-
Services publics reliés à la vente de terrains	604 944	-
	725 418	-
	6 519 947 $	5 817 343 $

4. FRAIS FINANCIERS

	2016	2015
Intérêts sur l'emprunt bancaire	157 $	202 $
Intérêts sur les dettes	552 057	592 440
	552 214 $	592 642 $

5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

	2016	2015
Services professionnels	85 581 $	90 459 $
Assurances	60 165	60 744
	145 746 $	151 203 $

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2016	2015
Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2 % (2015 : taux 1,5 %), échéant le 23 avril 2016, rachetable en tout temps sans pénalité	513 590 $	506 000 $
Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2,55 % (2015 : taux 2 %), échéant le 18 décembre 2017, rachetable en tout temps sans pénalité	1 500 000	1 500 000
	2 013 590 $	2 006 000 $

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

7. DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	852 531 $	483 637 $
Provision pour créances douteuses	-	-
	852 531	483 637
Intérêts courus à recevoir	22 360	15 950
Taxes à recevoir	7 356	22 208
	882 247 $	521 795 $

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 $ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2019, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3%. Au 31 mars 2016, le solde est nul (2015:nul).

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Fournisseurs	384 224 $	137 983 $
Salaires à payer	15 569	19 766
Déductions à la source à payer	84 457	90 366
Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur	38 656	27 269
Vacances à payer	123 923	118 107
	646 829 $	393 491 $

10. DETTES

	2016	2015
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 4,85 %, dont le capital a été remboursé en décembre 2015	- $	3 998 225 $
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 3 000 000 $, taux effectif de 4,48 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	2 996 304	2 994 093
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 2,074 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017	4 992 081	4 987 346
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 $, taux effectif de 1,675 %, dont le capital est remboursable en décembre 2020	3 982 444	-
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 $, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023	4 975 275	4 971 938
	16 946 104 $	16 951 602 $

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2016, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,50 % à 11,12 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de la Société sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1er janvier 2016 (5,73 % au 1er janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, la Société doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2015).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 141 610 $ (2015 : 134 605 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2016		2015	
	RREGOP	**RRPE**	**RREGOP**	**RRPE**
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %	2,50 %	2,75 %	2,50 %
Taux d'actualisation	1,01 % à 1,68 %	1,33 %	2,30 %	1,18 %
Durée de l'actualisation	2 à 6 ans	4 ans	10 ans	4 ans

	2016	2015
Congés de maladie au début	213 773 $	194 197 $
Charge de l'exercice	8 352	50 256
Prestations versées au cours de l'exercice	(24 047)	(30 680)
Congés de maladie à la fin	198 078 $	213 773 $

Ce programme a été modifié en fonction de l'entente de principe globale intervenue au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec. À compter du 1er avril 2017, ces employés pourront accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable en fin d'exercice. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires seront appliquées au cours des prochains exercices.

Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016								2015
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement [1]	Installations portuaires [1]	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau [1][2]	Réseaux de transport	Mobilier et équipement de bureau	Total	Total
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	5 248 149 $	4 431 335 $	37 956 412 $	866 648 $	20 515 196 $	12 722 077 $	363 676 $	82 103 493 $	82 103 145 $
Acquisitions	-	44 746	263 409	8 361	48 379	667 402	34 210	1 066 507	1 368 550
Dispositions	-	-	(139 508)	-	(43 950)	(100 630)	(2 532)	(286 620)	(1 368 202)
Solde de clôture	5 248 149	4 476 081	38 080 313	875 009	20 519 625	13 288 849	395 354	82 883 380	82 103 493
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	3 255 443	30 769 157	528 802	16 806 556	9 970 520	235 712	61 566 190	60 985 941
Amortissement de l'exercice	-	96 115	1 155 081	35 863	279 383	218 698	32 069	1 817 209	1 935 125
Incidence des dispositions	-	-	(93 845)	-	(18 085)	(100 630)	(1 711)	(214 271)	(1 354 876)
Solde de clôture	-	3 351 558	31 830 393	564 665	17 067 854	10 088 588	266 070	63 169 128	61 566 190
Valeur comptable nette	5 248 149 $	1 124 523 $	6 249 920 $	310 344 $	3 451 771 $	3 200 261 $	129 284 $	19 714 252 $	20 537 303 $

(1) Les bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement, les installations portuaires, les véhicules et équipements et l'usine et réseau de distribution d'eau comprennent des montants respectifs de 10 594 $, 147 018 $, 6 217 $ et 25 752 $ (2015 : 0 $, 107 231 $, 0 $ et 14 350 $) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

(2) L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 $ (2015 : 99 099 $) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2016 est la suivante :

	2016	2015
Encaisse et placements de portefeuille	4 436 086 $	3 515 852 $
Comptes clients	852 531	483 637
Intérêts courus à recevoir	22 360	15 950
	5 310 977 $	4 015 439 $

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2016, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

	2016	2015
Créances courantes	684 954 $	320 954 $
De 31 à 60 jours	167 203	151 982
Plus de 60 jours	374	10 701
	852 531 $	483 637 $

Le risque de crédit associé aux comptes clients est réduit au minimum, puisque le montant est réparti entre plusieurs clients et qu'aucun d'entre eux ne représente, habituellement, de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2016				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	523 716 $	- $	- $	- $	523 716 $
Intérêts courus à payer	109 829	-	-	-	109 829
Retenues sur contrat	33 177	-	-	-	33 177
Dettes et intérêts	342 801	8 674 860	4 603 610	5 238 725	18 859 996
	1 009 523 $	8 674 860 $	4 603 610 $	5 238 725 $	19 526 718 $

	2015				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	275 856 $	- $	- $	- $	275 856 $
Intérêts courus à payer	151 024	-	-	-	151 024
Retenues sur contrat	17 136	-	-	-	17 136
Dettes et intérêts	4 428 926	8 779 100	477 450	5 397 875	19 083 351
	4 872 942 $	8 779 100 $	477 450 $	5 397 875 $	19 527 367 $

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché.
Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires (suite)

Au 31 mars 2016

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques liés aux taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché n'aurait pas d'impact sur les flux de trésorerie encaissés par la Société car ils sont détenus jusqu'à l'échéance. Toutefois, la Société est exposée à la fluctuation lors du renouvellement de ces placements.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien pour un total de 578 000 $ (2015 : 790 000 $).
Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

2017	425 000 $
2018	91 000
2019	62 000
	578 000 $

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'entité est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'entité n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 579 950 $ (2015 : 579 950 $).

En date du 31 mars 2016, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 33 177 $ (2015 : 17 136 $) et le poste « Créditeurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 233 059 $ (2015 : 6 900 $).

Au courant de l'exercice, une dette de 4 000 000 $ a été refinancée sans générer de flux de trésorerie.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2016.

EcoLogo
PERMANENT
BIOGAS ENERGY
FSC www.fsc.org
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C102675

PHB
SOMERAL
HARTMANN
2

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Québec

1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Téléphone : 819 294-6656
Télécopieur : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2016
Version imprimée : ISBN : 978-2-550-76039-9
Version PDF : ISBN : 978-2-550-76040-5
ISSN-1183-9902